maintenant!

 Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Commission « finances »

Séance du 26 mars 2010 Séance du 15 mars 2010

2d Cotisations 2010 - Divers

Etaient présents les membres inscrits au tableau

Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

MM. BERNARD-LUNEAU, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE, MM. MACHU, SEGUIN, Mmes FÉVRIER, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, Mme RIFFAULT, M. VARLET.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme JAJAN

Mme BARBETTE

Mme MAUPIN

M. NACHITE

M CHEURFA

Etaient absents:

Pouvoir à : M. LEMAIRE

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

M. BELHMAND

Pouvoir à : M. BELHMAND

M. BELHMAND

Mme RIFFAULT

Pouvoir à M. VARLET

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. SZPIRKO.

Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal 39

Nombre de conseillers en exercice 39

Nombre de conseillers présents 38

Rapport de présentation :

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Il vous est proposé de verser des cotisations 2010 aux organismes suivants :

| Organismes | Objet | Cotisation antérieure | Cotisations 2010 |
|---|---|-----------------------|---|
| Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC) | contribuer à la définition des politiques culturelles publiques et coordonner la réflexion des collectivités territoriales dans leur mise en œuvre, assurer l'information et la formation des élus et techniciens territoriaux, représenter les collectivités territoriales adhérentes auprès des pouvoirs publics, et particulièrement du ministère de la culture et de la communication, développer également des échanges internationaux en vue notamment de susciter une réflexion et élaborer des propositions dans le cadre nouveau de la politique culturelle européenne. | 770 € | 770 € compte 6281/33/CA SOUS-PREFLUTURE 3 0 MARS 2010 60300 SENEIS |





maintenant!

| Organismes | Objet | Cotisation antérieure | Cotisations 2010 |
|---|---|-----------------------|--------------------------------|
| Office de tourisme de Chantilly | offre la possibilité à ses adhérents d'apparaître dans ses publications touristiques et sur son site internet. communique également sur les animations organisées par ses adhérents | 156,06 € | 156,06 € Compte 6281/322/CC |
| PICASCO agence régionale du livre en Picardie | résout les problèmes d'accès à l'information bibliographique, sonore et audiovisuelle, contribue à la formation professionnelle des personnels du livre et de la lecture, favorise la conservation et la diffusion du patrimoine documentaire, s'articule sur toute structure de coopération nationale ou locale ayant les mêmes objectifs | 72,00€ | 72,00 € Compte 6281/321/CE |
| Association Nationale des Directeurs de Restauration Municipale (ANDRM) | Faire connaître et reconnaître le travail des équipes municipales de restauration avec pour objectif la promotion d'une restauration municipale moderne, dynamique et de qualité. | 35 € | 50 € Compte 6281/251/HB |
| Union des Conservatoires et Ecoles de Musique et de danse de l'Oise (UCEM) | Développer et favoriser la pratique d'un enseignement musical et chorégraphique de qualité et défendre les intérêts matériels et moraux communs aux adhérents. | 324 € | 361 € Compte 6281/311/CD |
| Fédération Départementale des Chorales de l'Oise | développer, structurer, améliorer la pratique amateur du chant choral dans le département. participe ainsi à l'éducation populaire. | 60€ | 60 € Compte 6281/311/CD |
| Collectif Haïti Solidarité Oise | mener des projets de développement durable en Haïti en s'appuyant sur les acteurs locaux et dans une perspective d'accompagnement sur le long terme inciter au développement d'actions de coopérations entre des communes, institutions et associations françaises et haïtiennes |) | 50 € Compte 6281/04/CB |

3 0 MARS 2010





maintenant!

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,

Vu l'avis de la commission « finances» en date du 15 mars 2010,

Entendu le rapport de présentation,

Vote ordinaire :

Votants: 38

Pour: 38

Contre: 0

Abstention: 0

Décide à l'unanimité :

Article 1er : de verser les cotisations suivantes, au titre de l'année 2010 :

| Organismes | Cotisations 2010 |
|---|----------------------------------|
| Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la culture (FNCC) | 770,00 € (compte n°6281/33/CA) |
| Office de Tourisme de Chantilly | 153,06 € (compte n°6281/322/CC) |
| PICASCO | 72,00 € (compte n°6281/321/CE) |
| Association Nationale des Directeurs de Restauration Municipale (ANDRM) | 50,00 € (compte n°6281/251/HB |
| Union des Conservatoires et Ecoles de Musique et de danse (UCEM) | 361,00 € (compte n° 6281/311/CD) |
| Fédération Départementale des Chorales de l'Oise | 60,00 € (compte n° 628/311/ CD) |
| Collectif Haïti Solidarité Oise | 50,00 € (compte n°6281/04/CB) |

Article 2 : d'imputer la dépense correspondante sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

3 0 MARS 2010

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Pour le maire et par délégation, La Première Adjointe

Nicole CAPON

Reil

Certifié exécutoire le présent document Creil, le.31:.23.10 Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation Le Directeur Général des Services Philippe Raly





